

Séance du 24 Juillet 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

EXCUSEES : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : INFRASTRUCTURES, ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE - Fourniture et poses d'appareils d'éclairage public programme 2009-2012 - Dossier de consultation des entreprises

M. CAUSSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Direction des Espaces Publics est appelée fréquemment à modifier ou à renouveler différents appareils d'éclairage public (candélabres, potences, lanternes, projecteurs, armoires de commande, etc...), du fait d'une part du vieillissement du matériel ou suite à des accidents de la circulation, ou d'autre part, par nécessité de moderniser ou d'étendre l'éclairage.

Il est proposé qu'un marché public à bons de commande, décomposé en dix lots séparés, 9 d'entre eux correspondant chacun à un type de fourniture spécifique, le 10^{ème} à l'installation des matériels, soit conclu après le lancement d'un appel d'offres ouvert.

Liste des lots :

- Lot 1 : Fourniture de mâts acier galvanisés
- Lot 2 : Fourniture de mâts aluminium
- Lot 3 : Fourniture de mâts en fonte
- Lot 4 : Fourniture de mâts en profilé d'aluminium
- Lot 5 : Fourniture de lanternes fonctionnelles contemporaines
- Lot 6 : Fourniture de lanternes de style
- Lot 7 : Fourniture de lanternes décoratives
- Lot 8 : Fourniture de bornes lumineuses
- Lot 9 : Fourniture de projecteurs encastrés de sol
- Lot 10 : Pose et raccordement d'appareils d'éclairage public

Compte tenu de l'imprévisibilité des besoins, les neuf marchés de fournitures (lot 1 à 9) seront conclus sans montants minimum ni maximum. L'expérience a montré en effet que certains lots, qu'il est impossible de déterminer à l'avance, ne seront pas sollicités pendant toute la durée du marché. Ces marchés auront une durée initiale de 1 an et pourront être reconduits deux fois sans que leur durée totale n'excède 3 ans.

Le montant minimum du lot 10 sera quant à lui fixé à 40 000 € HT et le maximum à 160 000 € HT pour la durée initiale. Ce marché pourra être également reconduit deux fois pour des périodes d'1 an sans que sa durée totale n'excède 3 ans. Les montants minimum et maximum sont identiques pour chacune des périodes de reconduction.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2009 et suivants, au titre des différentes opérations concernées et au fur et à mesure des besoins.

En conséquence, je vous demande :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer avec les entreprises retenues les marchés nécessaires ;

➤ en cas d'appel d'offres infructueux sur un ou plusieurs lots, d'autoriser Monsieur le Maire à engager des discussions en vue de la passation d'un marché négocié et, si nécessaire, à relancer la consultation en la forme des marchés négociés et à signer les marchés avec les entreprises retenues dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.